

EN DIRECT DE LA MAIRIE ETAT CIVIL

Naissances

11/04/2023 Dikra CHAOUCH ZEROUAL
12/04/2023 Enerel BATBAGANA

Mariages

22/04/2023 Yoan RIVERAU et Mélody TECHER

Décès

10/04/2022 Eugène MORILLE
20/04/2022 Bernard PIOU

CNI / Passeport en quelques chiffres

- Nombre de RDV honorés entre le 1er janvier jusqu'à ce jour : **797 RDV**
- Depuis le 1er janvier 2023, nous avons recueilli 666 demandes de carte d'identité et 622 demandes de passeport, soit un total de **1288 titres d'identité**

Horaires de la Mairie

Les lundis, mercredis et vendredis :
de 8h30 à 12h et de 15h à 17h30

Les mardis et jeudis : de 8h30 à 12h

Le samedi des semaines impaires:
de 9h à 12h (sauf en juillet et en août)

La commune du May-Sur-Èvre souhaite mettre en place des animations autour du jardin, si vous êtes intéressé par ce projet, n'hésitez pas à contacter Emilienne Rouiller par mail à animation@lemaysurevre.com ou par téléphone au 06.17.32.39.57.



Les échos du Conseil Municipal

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MAI 2023

Après deux séances dédiées au budget, la réunion du Conseil Municipal en date du 11 mai a été l'occasion de faire un point d'étape sur la ZAC de la Baronnerie. M. le Maire, accompagné des représentants d'Alter Public, a pu dresser un bilan de la commercialisation des parcelles et faire le point sur l'avancée des travaux pour les prochaines tranches.

Les élus ont ensuite puis échanger sur deux projets :

- le projet culturel de la commune
- le projet de règlement des jardins familiaux.

PROCHAIN CONSEIL

La date du prochain conseil municipal a été arrêtée par le gouvernement au vendredi 9 juin à 19h, salle du Conseil Municipal à la mairie.

En effet, tous les conseils municipaux se réuniront le même jour afin de désigner les délégués et suppléants appelés à participation aux prochaines élections sénatoriales qui se tiendront le dimanche 24 septembre.

Les habitants peuvent assister à la séance. Les débats sont ouverts à tous mais le public doit s'abstenir de toute intervention et manifestation.



Vie Locale



STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

La municipalité constate régulièrement des dépôts sauvages sur le territoire Maytais. Que cela soit à proximité des collecteurs, dans les fossés et dans les chemins de promenade, ces actes ne sont pas tolérables.

La municipalité appelle à la responsabilité et au civisme de chacun pour maintenir la qualité du cadre de vie.

Il est interdit de jeter ou d'abandonner ses déchets dans la rue (voie publique ou privée). De même, il est interdit de déposer ses déchets sans respecter les règles de collecte des déchets définies par la mairie (jour, horaires, tri).

L'abandon de déchets dans la rue c'est **135€** d'amende à régler dans les **45 jours**. Au-delà de ce délai, l'amende passe à **375 €**. Le juge pourra décider d'une amende de **750 €** maximum (ou jusqu'à **1 500 €**, avec [confiscation du véhicule](#), si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets).

Hors des cas prévus aux articles [R. 635-8](#) et [R. 644-2](#), est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 4e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements, conteneurs, poubelles ou bennes adaptés aux déchets désignés à cet effet pour ce type de déchets par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.

[Création Décret n°2020-1573 du 11 décembre 2020 - art. 8](#)



Ecoles / Collège

LE COLLEGE ST JOSEPH à la découverte du Patrimoine Français.

Nos jeunes collégiens de 6ème ont débuté cette ronde des régions françaises par la découverte en septembre dernier des bords de mer vendéens : St Jean de Monts, St Hilaire de Riez. Ils ont pu ainsi profiter des derniers jours estivaux autour d'activités favorisant leur esprit d'équipe autour de concours de châteaux de sable/land art, d'accrobranche, de pêche à pied et d'olympiades...Après la Vendée... Le Puy de Dôme : Et c'est ainsi que du 30 Janvier au 3 Février 2023, 56 élèves de 3ème ont pu découvrir la ville de moyenne montagne LA BOURBOULE dans le département du Puy de Dôme. La neige était au rendez-vous pour le plus grand plaisir du groupe, et l'occasion de goûter aux activités montagnardes telles que descentes de luge, ski, randonnées de chiens de traîneau... et surtout vivre leur dernière année de collège autour d'un moment inoubliable... Après le Puy de Dôme... La Vallée de la Loire : 64 élèves de 4ème s'apprêtent à leur tour à découvrir du 5 au 7 avril notre belle région du Val de Loire : Saumur, Blois, Chambord, Chenonceau, à la découverte des châteaux, des forêts dont la forêt de Sologne, zone protégée et classée Natura 2000, vignobles, jalonnés en 2 roues en partie pour mieux découvrir les beautés au fil de la Loire. Après la Vallée de la Loire... notre belle capitale ! Ainsi les 104 élèves de 5ème prendront la direction de Paris au mois de juin prochain : La Tour Eiffel, Promenade en Bateau-Mouche, Grande galerie de l'évolution, Visite du Paris anciens, Jardin des Tuileries, Musée Grévin... Baskets aux pieds... les pavés parisiens vont résonner des pas de nos petits Maytais !



Centre de loisirs

Retour en image sur les vacances de pâques de nos petits artistes sur le thème de l'Art ! Au programme : théâtre, cirque, carnaval et activités manuelles ...



Agenda

Vendredi 12 mai à 18h

Cross de l'École Jean Moulin - Stade

Samedi 13 mai de 9h à 13h30

Marché de printemps - Place du marché

Samedi 13 mai de 14h30 à 16h

Stage Self-défense - Salle de sport N°3

Samedi 13 mai à 20h30

Danse Hip-Hop « Icône » - Espace L.S Senghor

Dimanche 14 mai de 14h à 17h30

Les dimanches ensembles - Salle paroissiale

Dimanche 14 mai à 7h30

4ème randonnée handis valides - Salle des sports de la Jubaudière

Samedi 27 mai de 9h à 12h

Repair café spécial « jardin » - Exeko

Samedi 27 mai à partir de 16h

Guinguette - Le May-sur-Evre

Du 30 mai au 11 juin

Energie tennis tournoi FFT - Salle de sport n°2 et cours extérieurs

Du 30 mai au 7 juillet du mardi au vendredi de 13h30 à 18h

Exposition de S.Mérieu - mosaïques/ peinture - Espace L.S Senghor

Samedi 3 juin à partir de 9h

Le May en fête - Prairie de l'Etang

Samedi 3 juin à partir de 9h

10 ans de l'Ecole de Musique - Prairie de l'Etang

Samedi 3 juin à 20h30 et dimanche 4 juin à 15h

Gala de danse avec Danse et vie - Espace L.S Senghor

Vendredi 9 juin à 20h30

Gala de danse avec en K'danse - Espace L.S Senghor

Samedi 10 juin à 14h30 et 20h30

Gala de danse avec en K'danse - Espace L.S Senghor

Dimanche 11 juin 14h30

Gala de danse avec en K'danse - Espace L.S. Senghor

Les Instantanés – Retour sur les derniers événements



Rencontre avec Louisa Wruck du Cirque du Dr Paradi & Lucie Ribieras



Vernissage exposition du club photo



Troc aux plantes



Commémoration du 8 mai

Parution numéro 9 : le Vendredi 9 juin